

Le mot du Maire

Chères Avernoises, chers Avernois,

Avril est la période des budgets.

Vous trouverez ci-après le budget de fonctionnement et d'investissement réalisé en 2014. Pour les budgets 2015, l'Etat demande aux collectivités locales de participer fortement à la baisse de la dette publique, ce qui a pour conséquence une baisse des recettes de plus de 30% sur trois ans pour notre commune. Malgré cette baisse des recettes, nous devons faire face à des investissements incontournables, exposés ci-après. De plus en 2015, l'Etat décentralise et transfère certains services comme l'urbanisme, à la charge de la Communauté de Communes, donc indirectement à notre charge.

L'établissement du budget 2015 est une équation difficile à résoudre. Malgré ces annonces peu encourageantes, la commune doit être entreprenante, combattante et imaginative. Nous sommes vigilants concernant les dépenses de fonctionnement à caractère général : on ne peut pas faire tout et tout de suite. La commune organise des fêtes, des spectacles variés avec le concours des conseillers et des bénévoles, qui s'investissent tous les jours à la réussite de ces manifestations. Si vous n'avez pas le temps de participer en amont de ces spectacles, venez nombreux en tant que spectateur pour les remercier.

Avernes bénéficie d'une belle qualité de vie, dans un cadre rural, agréable et préservé. La municipalité se doit de rester attentive et veiller, sans cesse, à la bonne application des règles d'urbanisme, à améliorer le confort de ses citoyens en matière de sécurité, de qualité de vie. Ce journal est aussi le témoignage de la vie de notre village, de son dynamisme, de la bonne santé de notre école, du monde associatif et de tous les bénévoles, que je remercie et auquel je rends hommage.

« La réussite c'est un peu de savoir, un peu de savoir-faire et beaucoup de faire-savoir» (Jean Nohain)

SOMMAIRE

- 1. Le mot du Maire
- 2. Actualités de la commune
- 3. Etat civil
- 4. Les actions de la commune
- 5. Activités à l'école du bourg
- 6. Coin Culture
- 7. Agenda
- 8. Environnement

Le Maire d'Avernes, Daniel Bailleux

Actualités de la commune

Cérémonies de la guerre d'Algérie



Depuis la création de l'Association en 1988, c'est la première fois que nos élus participent aussi nombreux à cette cérémonie du 19 mars qui marque la fin de la guerre d'Algérie.

Nous remercions vivement tous les participants ainsi que les Porte-drapeaux de Seraincourt, Vigny, Frémainville, Théméricourt, Avernes en présence de René Lokocki Président de la Fédération et de tous les amis qui nous ont accompagné ce jour en mémoire de nos 30000 camarades qui ont donné leur vie pour la France. Un grand merci à tous.

Marcel Jorion, Président.

Cassoulet

La soirée cassoulet qui a eu lieu le 7 février à la salle Joseph Kessel avait été organisée par le Foyer Rural d'Avernes. La soirée s'est déroulée dans la joie et la bonne humeur. Les 100 convives se sont joints à l'équipe du foyer pour souhaiter un joyeux anniversaire à M. Mendès Alberto qui fêtait ses 93 ans. Nous remercions Pascale et Alain Ollivier pour leur excellent cassoulet, les haricots (non désamorcés) étaient cuits « al dente ». BRAVO. L'équipe du Foyer vous remercie de votre participation et vous dit à bientôt pour une autre petite bouffe ensemble !!! L'équipe du Foyer Rural.

Journée bien être

Cette première journée bien Etre a été un véritable succès pour l'Association Sports et Loisirs car plus de 200 personnes sont venues visiter ce "salon". Le matin, trois cours de sport ont été proposés aux personnes intéressées (stretching, LIA et renforcement musculaire). L'après-midi, deux séances de sophrologie et une conférence sur la naturopathie ont été organisées.

Dans le même temps, plusieurs exposants sont venus proposer leurs produits ou leur savoir-faire "bien-être". 40 massages ont été effectués par des praticiens diplômés (massage californien, massage assis, réflexologie plantaire).

Il était possible de rencontrer une hypno thérapeute, un diététicien ou de se faire plaisir en achetant un bijou ou des produits de beauté bio. Une coiffeuse et une esthéticienne étaient également disponibles pour des soins.

Toutes les personnes avec lesquelles nous avons pu échanger, aussi bien les intervenants que les personnes du public ont été ravies de cette journée et ont demandé à ce qu'une autre soit programmée l'année prochaine.

Laetitia Maire.

Journée des peintres

Le dimanche 4 avril, nous avons accueilli une quinzaine de peintres qui ont arpenté les rues de la commune et certains jardins avernois ouverts pour



cette occasion à la recherche de l'inspiration. La journée s'est terminée par l'exposition des œuvres du jour dans la salle Joseph Kessel, animée par un concert improvisé de guitares jazz, et clôturée par un pot de l'amitié. Les peintres ravis de l'accueil reviendront sans doute l'année prochaine.

Pétanque

Avec l'arrivée des beaux jours, le Foyer rural d'Avernes a relancé la saison de pétanque. Venez nombreux participer aux prochaines journées les 17 mai, 7 juin et 28 juin. Bonne humeur garantie!



Nettoyage de printemps sur Avernes



Le dimanche 12 avril, une équipe d'enfants d'Avernes encadrées par leurs parents ont commencé le nettoyage des rues du village (rues de Chantereine, rue du val des vignes, rue de l'église, rue du château). La collecte a été fructueuse : 6 sacs poubelles ont été remplis avec une quantité astronomique de mégots jetés par terre (plus de 400), 50 cannettes & bouteilles en plastique, 24 papiers & cartons, 2 piles, 2 bouteilles en verre et des tessons, ...

Une nouvelle collecte sera organisée au mois de juin. Pour tout renseignement, contacter la mairie. Patrick Vacher.

Une, deux, et bientôt trois réussites pour les Parents d'élèves d'Avernes!

Le 31 janvier 2015, L'APEB organisait pour la 5ème année consécutive sa Bourse puériculture / jeux / jouets. Les 40 places exposants étaient toutes pourvues, avec une liste d'attente en cas d'éventuels désistements.

La Bourse remporte toujours un vif succès et fait venir des acheteurs de départements voisins. Le principe est simple pour les exposants, et, facile à gérer pour l'APEB.

Les exposants déposent leurs articles étiquetés la veille et récupèrent le produit de leurs ventes et invendus au terme de la Bourse. Ils ne sont pas tenus d'être présents au moment de l'ouverture au public ; ce sont les Membres de l'APEB qui assurent les ventes. Contre ce service, 17% du prix de vente (défini par l'exposant) est prélevé par l'APEB. La Bourse du 31 janvier a ainsi généré un bénéfice de 620€.

Cette action a donné jusqu'à cette année la meilleure rentabilité de toutes les activités organisées par l'APEB, mais surtout a permis de diversifier les contributeurs, autres que les parents des enfants de l'école.

Fort de cette expérience rôdée, et gardant à l'esprit de toujours diversifier les contributeurs, l'APEB a organisé pour la première fois le 28 mars 2015 son Grand Loto!

150 places assises disponibles pour jouer au Loto salle Joseph Kessel, avec le regret d'avoir dû refuser des personnes à l'entrée. Des joueurs venus de Normandie, de Paris, ... mais aussi de Seraincourt, Frémainville et d'Avernes bien entendu!

Une ambiance bon enfant, mais surtout des lots attractifs. Un pari pour l'Association qui avait investi 1200€ dans l'achat de lots, tels qu'un téléviseur écran plat de 80 cm, un sèche-linge, une centrale vapeur, une tablette, ...

En plus, l'APEB a été largement soutenue par de nombreux commerçants : citons le Garage Gay, la Boucherie d'Avernes, la tapisserie d'Avernes, le Clos du Pétillon de Théméricourt et le Rohan de Vigny, la Boutique du Jardinier de Vigny, Super U et les deux Instituts de Beauté de Magny en Vexin...

Il y avait en tout pour près de 2500€ de lots et l'APEB n'a pas eu à rougir de cette première manifestation nécessitant une préparation rigoureuse, puisque le bénéfice de l'opération a rapporté 1600€. Du jamais vu à l'échelle de l'APEB!

Des messages de soutien encouragent l'APEB à renouveler l'expérience l'année prochaine. Ne ratez pas les inscriptions pour être assurés d'avoir une place. L'APEB remercie la Municipalité d'Avernes de mettre gracieusement à sa disposition la salle Joseph Kessel pour ses manifestations.

Et bientôt la Kermesse des Enfants, le 20 juin 2015, à l'Ecole, à la suite du spectacle des enfants.

L'APEB prépare sa prochaine manifestation pour cette fois-ci divertir nos enfants autour de jeux gratuits (à quelques rares exceptions pour lesquelles une contribution sera demandée).

A la sortie du spectacle de l'Ecole, l'APEB attendra parents et enfants autour de grillades / salades dans la cour de l'école. Une petite participation aux frais sera demandée, mais l'inscription sera obligatoire pour éviter de gâcher!

Encore en pleine réflexion, les Membres de l'APEB cherchent de nouveaux jeux, ainsi qu'une animation extérieure (permise par la subvention octroyée cette année par la Mairie d'Avernes). Si vous avez des idées, ou si vous souhaitez d'ores et déjà réserver vos repas, envoyez un mail à parents.avernes@gmail.com.

Les bénéfices de l'ensemble de ces manifestations permettent de financer des activités et ainsi que l'achat de matériel pour les enfants : contribution au financement des transports scolaires, achat et installation de 5 ordinateurs, projet de réaménagement de la cour de l'école ...

L'APEB (Association des Parents pour l'Ecole du Bourg) compte une dizaine de Membres actifs, se réunit environ une fois par mois et vous ouvre ses portes quand vous voulez!

Jeux inter-villages 2015



Avernes a participé aux jeux inter-villages organisés par la commune de Cléry-en-Vexin le samedi 11 avril. Au total 26 enfants d'Avernes répartis en 5 équipes ont réalisé l'ensemble des épreuves préparées par les 16 communes participantes et Avernes a terminé au 6 eme rang, le tout dans la joie et la bonne humeur malgré le temps qui n'a pas été de la partie, lui. Rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition qui sera organisée par Seraincourt. Chrystelle Noblia & Nicolas Gouzi.

Erratum : Avernes avait déjà participé aux jeux inter-village de 2003 à 2009 contrairement à ce qui avait été indiqué dans le bulletin municipal du mois de janvier.

Bilan du recensement

Comme toutes les communes de moins de 10 000 habitants, Avernes doit répondre aux enquêtes de recensement tous les 5 ans. La précédente ayant eu lieu en 2010, nous avons été à nouveau sollicités en 2015 par l'INSEE.

La grande nouveauté de cette année a été l'accès INTERNET. Lors du précédent recensement vous n'aviez qu'une possibilité, le bulletin manuscrit. En 2015, sur 330 logements enquêtés, 183, soit plus de la moitié des foyers, ont préféré utiliser internet pour répondre à l'INSEE.

Cette campagne est une sorte d'iceberg, dont vous n'avez vu que la partie émergeante qui a duré, pour vous, du 15 janvier au 14 février 2015.

Pour nous, elle a débuté bien plus tôt. En effet, dès Mai/Juin 2014 nous avons fait une mise à jour des données administratives de la commune et désigné auprès de l'INSEE la Coordonnatrice communale (Patricia FURLAN) dont le rôle est d'organiser, de contrôler le bon déroulement de cette campagne et d'épauler les agents recenseurs. Nous avons recruté les agents recenseurs (M et MME MARTIN) que vous avez bien voulu recevoir chez vous et qui étaient chargés de distribuer les différents bulletins et surtout de les récupérer complétés par vos soins.

D'octobre 2014 à janvier 2015, la coordinatrice et les agents recenseurs ont été formés aux subtilités des formulaires de l'INSEE et à l'outil informatique (OMER) permettant le suivi de la campagne à la Mairie. Les zones de collecte ont été délimitées, les adresses de la précédente enquête ont été remises à jour et affectées à chaque agent recenseur. Un carnet de tournée a été édité pour chacun afin de leur permettre de trouver tous les logements du village et de dénombrer leurs habitants.

Après réception des imprimés INSEE, la communication sur la campagne a pu débuter.

Dès le 15 Janvier 2015, et pendant un mois, par tous les temps et à toutes heures les agents ont arpenté les rues d'AVERNES, pour obtenir le maximum de bulletins complétés. La mission a été parfaitement remplie. En effet, sur les 331 logements enquêtés, un seul n'a pas souhaité participer à cette campagne malgré les nombreuses relances. MERCI A TOUS!

TABLEAU RECAPITULATIF	2015	2010
LOGEMENTS ENQUETES	330	313
DONT INTERNET	183	
LOGEMENTS NON ENQUETES	1	6
RESIDENCES PRINCIPALES	304	289
AUTRES (1)	26	24
BULLETINS INDIVIDUELS	773	784
DONT INTERNET	530	
TOTAL DES LOGEMENTS HABITES	331	319
(1) logements occasionnels, résidences secondaires, logements vacants,		

Après le 14 Février, Les bulletins manuscrits sont enregistrés par les agents de l'INSEE et consolidés avec ceux que vous avez saisis directement sur internet.

Le nombre de personnes recensées est corrigé pour intégrer les étudiants qui suivent leur études dans d'autres villes, les personnes hospitalisées plus d'un mois au moment de la campagne, les communautés comme les SŒURS, etc.... Il nous faudra attendre plusieurs mois avant de connaitre la population officielle d'AVERNES communiquée par l'INSEE. Chiffre important, puisqu'il détermine la participation de l'Etat au budget des communes et permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population, par exemple pour les moyens de transports, les établissements d'enseignements etc...

Bien entendu, les réponses individuelles resteron confidentielles et ne sont utilisées qu'à des fins statistiques.

Nous tenons à remercier les Avernois pour le bon accueil qu'ils ont réservé à nos deux agents recenseurs.

Nous remercions plus particulièrement Madame SOULIE pour son aide précieuse et efficace et Monsieur et Madame MARTIN pour la qualité et le sérieux de leur travail, leur persévérance et leur dynamisme.

Merci à tous et à dans 5 ans !... Patricia FURLAN



Résultat des élections départementales 2015

Résultats du canton de Vauréal au 2nd tour

Binômes de candidats	Nuances	Voix	% Inscrits	% Exprimés	Elus
Mme Sylvie COUCHOT M. Jean-Pierre MULLER	BC-SOC	9 926	27,46%	64,19%	Oui
Mme Denise CORNET M. Thomas LE BRETON	BC-FN	5 537	15,32%	35,81%	Non

Résultats de la commune d'Avernes au 2nd tour

Binômes de candidats	Nuances	Voix	% Inscrits	% Exprimés
Mme Sylvie COUCHOT M. Jean-Pierre MULLER	BC-SOC	149	23,84	52,28
Mme Denise CORNET M. Thomas LE BRETON	BC-FN	136	21,76	47,72

Brocante d'Avernes

La brocante aura lieu le 21 juin. Comme chaque année, elle accueillera plusieurs centaines d'exposants et des milliers de visiteurs. Pour organiser cet événement et contribuer à sa réussite, la commune a besoin de toutes les bonnes volontés disponibles pour mener à bien les actions de préparation les samedi 13 et 20 juin, et aider à l'organisation de cet événement le dimanche 21 juin. Vous êtes invités à vous faire connaître auprès de la mairie si vous voulez vous associer. Merci.

Le nouveau site internet d'Avernes

Développé en collaboration avec l'Union des Maires du Val d'Oise, voici votre nouveau site internet. Pour le moment, il contient toutes les informations qui figuraient sur l'ancien site. C'est une volonté de partir d'une base stable... avant de vous offrir de nouvelles fonctionnalités. Cependant, vous trouverez quelques changements dans la présentation: A la Une, Actualités: cliquez sur suite pour voir le détail et sur accueil pour revenir à la page de toutes les informations,

- Agenda: une présentation synthétique et visuelle, et le détail en cliquant sur le titre de l'événement,
- Permanences: les permanences en mairie, cliquez sur la case grisée pour avoir le détail,
- Et sinon, accès aux pages du site via les menus.

N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques, en cliquant sur le lien « Votre site internet » en bas de page, ou en nous écrivant à avernes.communication@gmail.com, et à nous fournir des articles & photos pour le rendre encore plus utile et intéressant. Adresse du site : http://www.avernes95.fr



Etat civil

Décès

- Danielle, Marguerite, Céline Renard est décédée le 22 décembre 2014
- Jean, Robert, Louis Caillié est décédé le 7 janvier 2015
- Jean-Pierre Théret est décédé le 24 février 2015

Naissances

- Margaux, Siloë, Marie Lieby est née le 13 novembre 2014
- Léonie, Edith, Ariane Cordonnier est née le 31 décembre 2014
- Marceau, Albert, Emile Bigot Cognard est né le 1^{er} janvier 2015
- Léo, Jeff, Serge Desenfants est né le 19 février 2015
- Cassie, Séverine, Victoria Deboutin est née le 9 mars 2015
- Nathaël, Henri, Gérard Eliasz est né le 26 mars 2015

Les actions de la commune

Compte administratif 2014 – Résultats

Budget de fonctionnement		
Dépenses	502 904,73 €	
Recettes	561 965,07 €	
Excédent sur 2014	59 060,34 €	
Excédent antérieur au 31 dec 2013	385 417,62 €	
Excédent de fonctionnement au 31 dec 2014	444 477,96 €	

101 471,90 €
46 743,73 €
- 54 728,17 €
32 935,88 €
- 21 792,29 €

422 685,67 €
Sous réserve
26 380,00 €
10 500,00 €
- 15 880,00 €
15 880,00 €
- 21 792,29 €
- 37 672,27 €
- €
- 37 672,29 €
- 38 000,00 €

Projet de report au budget prévisionnel 2015		
Fonctionnement recettes (au 31 dec 2014)	406 477,96 €	
Investissement dépenses	21 792,29 €	
Excédent de fonctionnement capitalisé	38 000,00 €	

Le compte administratif du réseau Assainissement présente au 31 décembre 2014 un excédent d'exploitation de 78 340,30 €, et un excédent d'investissement de 32 611,96 € soit un total de 110 952,26 €.

Budget prévisionnel de fonctionnement 2015

Recettes prévisionnelles de fonctionnement			
2012	2013	2014	Prévisionnel 2015
558 480 €	554 569 €	561 965 €	527 552 €
Excédent reporté		406 478 €	
		Total	934 030 €

Dépenses prévisionnelles de fonctionnement		
Charges générales	232 755 €	
Charges de personnel	200 320 €	
Reversement aux Communes les plus démunies	71 000 €	
Dépenses Imprévues	500 €	
Dotations aux amortissements	14 909 €	
Cotisations Syndicats	34 076 €	
Caisse des Ecoles	10 675 €	
Service Incendie	13 150 €	
Subventions Associations	8 500 €	
Autres indemnités	13 750 €	
Charges Exceptionnelles	34 555 €	
Virement à l'investissement	299 829 €	
Total Dépenses Prévisionnelles	934 030 €	

Le budget primitif d'Assainissement s'équilibre en dépenses et en recettes à 123 958,30 € en exploitation et 118 170,26 € en investissement.

Projets d'investissements 2015

Le budget primitif à l'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à 825 018,29 €. Les principaux chantiers prévus en 2015 sont :

Enfouissement des lignes: en 2015, le SIERC fera les travaux dans la route d'Enfer et la route des Prés. Conjointement avec Théméricourt, nous participerons aux frais d'enfouissement des lignes sur le quartier du Moulin des Champs.

Silo: en Avril, un appel d'offre pour la démolition du silo est lancé. Le choix de l'entreprise sera effectué en Mai, suivi du chantier de démolition.

Isolation & chauffage de l'ilot communal (mairie, école, salle Polyvalente, salle J. Kessel, logements, bibliothèque)

La réalisation de ces travaux devient urgente :

- Les chaudières ont plus de 30 ans (1978 et 1980)
- L'isolation des bâtiments communaux est à revoir entièrement.

La Commission des Travaux pilote ce projet.

Electricité: l'état général de l'éclairage public présente des risques importants d'accident. Début mai, ce problème sera réglé.

Lors d'un contrôle de sécurité dans différents bâtiments communaux, nous avons constaté que les circuits électriques sont en très mauvais état. C'est une charge supplémentaire qui n'était pas prévue. Mais, dans un souci de respect des normes, nous devrons réaliser ces travaux au plus vite.

Urbanisme

Chaque fois que vous souhaitez (selon les règles écrites dans le POS) modifier l'aspect de votre maison, créer une surface supplémentaire, construire une piscine, un abri de jardin, construire une maison, démolir un bâtiment, ..., vous devez déposer une déclaration préalable à tous travaux, demander un permis de construire ou de démolir. Votre demande est d'abord traitée par la Mairie. Après signature du Maire, cette demande était transférée, avant le 1er janvier 2015, aux services de l'Etat (DDT) et à l'Architecte des Bâtiments de France (ABF) si nécessaire. Depuis le 1er janvier 2015, les services de l'urbanisme de la DDT n'existent plus. Les compétences et les charges de fonctionnement ont été transférées à un service créé par la Communauté de Communes. Ce service instruira les demandes, assurera le suivi des travaux, contrôlera la réalisation finale pour conformité. La charge financière transférée de l'Etat à la Communauté de Communes sera de 150 000€ par an, ce qui se traduira par une augmentation des impôts locaux soit 6€ par habitant. A compter du 1erJuillet 2015, ce service sera logé dans les bureaux de la Communauté de Communes construits à cet effet à Vigny.

Plan local d'urbanisme

Deux réunions administratives ont eu lieu en février et mars 2015. Cinq communes (Frémainville, Gadancourt, Gouzangrez, Théméricourt et Avernes) se sont réunies afin de constituer un groupement et limiter les frais d'étude. Celui-ci a pour objectifs de :

- concentrer les moyens (la commune d'Avernes est chargée de la coordination)
- réduire les frais d'étude (entre 30000 et 40000€ par commune)
- faire un appel d'offre commun pour réaliser ces études.

Chaque commune reste maître de son PLU.

Courant 2015, la Commission de travail PLU organisera des réunions, par quartier, pour vous présenter les règles, les objectifs du PLU, et pour recueillir vos avis, vos préoccupations.

Rénovation de l'éclairage public

Après avoir réalisé un état des lieux de l'éclairage public, nous avons réhabilité l'ensemble des équipements de la commune. D'ici quelques jours, des horloges astronomiques vont être installées afin de mieux gérer l'éclairage public.

Depuis de plusieurs années, de nombreuses communes éteignent l'éclairage public quelques heures la nuit. Nous vous proposons d'expérimenter une réduction de la durée de l'éclairage public sur Avernes. Cette action a pour objectif de protéger l'environnement (la faune et la flore), réduire la pollution lumineuse, faire des économies et anticiper les hausses futures d'électricité.

Ecole

En Mars 2015, nous avons appris que l'école d'Avernes était mise sous surveillance de l'Académie. Nous avons quatre classes à Avernes et le nombre total d'enfants varie de 78 à 82. Entre 75 et 80 enfants, la fermeture d'une classe est possible.

La baisse du nombre d'enfants à l'école est le fruit de la politique de développement de la population des années antérieures. Au-dessus de 80 enfants, Madame SANCHEZ, Directrice de l'Académie, nous a confirmé qu'il n'y aurait pas de fermeture de classe.

Inscrivez vos enfants dès maintenant pour la rentrée de Septembre 2015. Le Conseil Municipal se bat pour maintenir ces quatre classes.

Activités à l'école du bourg

Cette année les quatre classes de l'école travaillent à la création d'un conte musicale sur le thème des contes détournées. Dans chaque classe les enfants étudient les contes en littérature, puis ils ont écrit une partie du conte. Avec Marjorie, notre intervenante musique, ils vont écrire des chansons pour chaque partie du conte et travailler en musique. Ils vont mettre en scène et jouer les parties de théâtre. En arts visuels ils travaillent sur les décors, et en EPS ils travaillent sur des danses.

Classe de PS MS GS

Les enfants de grande section ont réalisé un cycle de jeux de construction où ils devaient suivre une fiche technique. Il fallait d'abord réunir le matériel nécessaire puis suivre les étapes de la





fiche technique.

Classe de CP CE1

Les élèves de la classe de CP-CE1 travaillent sur le conte de la Reine des Neiges d'Andersen en littérature mais aussi en liaison avec le projet de l'école de création d'un conte musical. En parallèle, ils ont travaillé avec une artiste photographe, Mathilde Salve, sur des ateliers pour illustrer l'histoire et jouer avec les possibilités de la photographie. Pour chaque atelier ils installent les éléments de décor qu'ils ont fabriqués en arts visuels et ceux qu'ils ont apportés, ils déguisent les élèves, ils choisissent la lumière qui éclaire la séance et prennent leurs photos.





Classe de Cm1-Cm2 : Acrosport

Actuellement en sport nous faisons de l'acrosport. Chaque séance commence par un échauffement. Ensuite nous nous mettons en groupe pour réaliser les figures que nous présente la maîtresse. Nous commençons généralement par des figures simples en binôme puis chaque séance se terminent par la réalisation d'une figure complexe. La pyramide la plus importante que nous avons faite comptait 6 élèves.



Classe de CE2 - CM1

Le matin du lundi 2 mars, nous avons eu une surprise en rentrant en classe. Nos deux tableaux ont été repeints avec de la peinture verte magnétique pendant les vacances de février. Maintenant ils sont uniformes et propres. C'est beaucoup plus agréable. Nous remercions beaucoup nos bienfaiteurs. Les élèves de CE2-CM1 d'Avernes et leur maîtresse. Texte tapé par Amandine et Léa.

Les enseignantes de l'Ecole du Bourg.

Les Délégués de Parents d'Elèves appellent aux inscriptions scolaires!

Les Délégués de Parents d'Elèves ont envoyé un mail aux parents les informant de la situation de l'école pour la future année 2015-2016, pour laquelle le risque de fermeture d'une classe est très sérieux.

Il apparaît que les prévisions d'effectifs sont décroissantes depuis plusieurs années sans qu'aucun projet ne laisse penser à une inversion de tendance. Si une des classes est fermée, cela signifierait que les niveaux pourraient être regroupés comme suit : CP / CE1 / CE2 et CM1 / CM2 (avec forcément des effectifs importants par classe). Pour éviter une surcharge d'effectif par classe, il est possible de créer un regroupement pédagogique inter-communal (RPI). Monsieur le Maire, concerné par ce sujet, a évoqué cette alternative avec l'Inspectrice de l'Education Nationale. Les 4 classes seraient réparties sur plusieurs communes, dont 3 resteraient sur Avernes. Concrètement, cela signifie qu'une famille pourrait être amenée à déposer un enfant sur Avernes et un autre enfant sur une commune avoisinante.

Le risque de fermeture de classe est réel! Nous sommes conscients de la difficulté de la situation et tous les acteurs réunis (Mairie, Maîtresses, Délégués de Parents) œuvrent de concert pour faire au mieux.

Vous pouvez aussi nous aider ! Vous louez ou vendez des logements dans Avernes, faites découvrir aux familles la qualité de notre école de campagne et notre engagement à la faire vivre :

- Les NAP organisés par la Mairie sont de qualité: Sabre Japonais, judo, foot, golf, théâtre, chorale, percussions, lecture de contes, calligraphie, ateliers créatifs, magie & ballons, découverte de la nature, ...
- Il y a une garderie le matin et le soir, ainsi qu'une étude surveillée.
- L'Association de parents d'élève organise tout au long de l'année des manifestations pour recueillir des fonds et soutenir les projets scolaires, tout en rassemblant les enfants autour d'animations ludiques.

Si vous avez connaissance de familles souhaitant inscrire leurs enfants en 2015 dans notre école, merci de leur transmettre l'importance que cette inscription soit faite au plus tôt auprès de la mairie qui ne dispose pas d'autre moyen pour définir les effectifs. Merci de votre contribution et souhaitons que les prévisions d'effectifs de rentrée 2015 augmentent!

Les Délégués de Parents d'Elèves. email : delegues.avernes@gmail.com.

Coin Culture

La citation du mois



« La culture... ce qui a fait de l'homme autre chose qu'un accident de l'univers. » André Malraux (3 nov 1901 - 23 nov 1976)

André Malraux, écrivain, aventurier, homme politique et intellectuel français, arrête ses études à 17 ans, mais sa culture littéraire lui permet de travailler comme libraire. Rapidement, il publie ses premiers articles et

côtoie le milieu artistique et littéraire parisien. Tenté par l'aventure, André Malraux gagne l'Indochine où il participe à un journal anticolonialiste et est emprisonné en 1923-1924 pour trafic d'antiquités khmères. Revenu en France, il transpose cette aventure dans son roman La Voie royale publié en 1930, et gagne la célébrité avec la parution en 1933 de La Condition humaine, un roman d'aventure et d'engagement qui s'inspire des soubresauts révolutionnaires de la Chine et obtient le Prix Goncourt. Militant antifasciste, André Malraux combat en 1936-1937 aux côtés des Républicains espagnols. Son engagement le conduit à écrire son roman L'Espoir, publié en décembre 1937, et à en tourner une adaptation filmée Espoir, sierra de Teruel en 1938. Il rejoint la Résistance en mars 1944 et participe aux combats lors de la Libération de la France. Après la guerre, il s'attache à la personne du Général de Gaulle, joue un rôle politique au RPF (Rassemblement du Peuple Français), et devient ministre de la Culture de 1959 à 1969. On lui doit notamment la création des Maisons de la Culture. Il écrit alors de nombreux ouvrages sur l'art comme Le Musée imaginaire ou Les Voix du silence (1951) et prononce des oraisons funèbres mémorables comme lors du transfert des cendres de Jean Moulin au Panthéon le 19 décembre 1964. En 1996, pour le 20e anniversaire de sa mort, ce sont les cendres de Malraux qui sont à leur tour transférées au Panthéon.

Culture pour tous!

Grâce à nos partenaires, le SIMVVO et le Théâtre de l'Usine, nous avons pu organiser au mois d'avril, des événements culturels pour tous les âges :

jeudi 2 avril : un magnifique spectacle de marionnettes a été présenté aux enfants de l'école du Bourg et à leurs parents par la compagnie de Didier Delcroix. Ce spectacle intitulé « Le nez d'éléphant » est inspiré de



« Histoires comme ça » de Rudyard Kipling. Il a été mis en place dans le cadre des NAP section théâtre animée par Anna. Les enfants ont donc pu confectionner eux aussi des marionnettes qu'ils nous ont montrées derrière un castelet en début de spectacle. Les enfants et les adultes se sont laissé entrainer dans ces histoires africaines où les éléphants côtoient les crocodiles et les hippopotames. Merci aux acteurs et aux enfants. A bientôt pour de nouvelles histoires. Christian Le Hetet.

samedi 4 avril : "Hetéroclit Jazz Band", formation du SIMVVO a interprété de grands classiques du jazz traditionnels et modernes. Plus de 80 spectateurs se sont déplacé dans une salle J. Kessel transformée en salle de concert pour l'occasion.



dimanche 5 avril : "Les lois fondamentales de la stupidité humaine", mis en scène et interprété par Hubert Jappelle. Spectacle à partir de 15 ans. Malgré le soleil et le week-end de Pâques, une quarantaine de spectateurs ont assisté à cette "lecture-spectacle", pour leur plus



grand plaisir. Une discussion avec l'artiste à l'issue du spectacle a fini en beauté cet après-midi.

samedi 18 avril : soirée cinéjeunes pour les 12-19 ans. Après la projection du film "Soyez sympas, rembobinez", de Michel Gondry, nos invités de CINEMACAM dont Luis Parmentier, responsable de l'association, nous ont présenté leur travail en atelier cinéma (court-métrages et making-off). Occasion pour nous de découvrir le talent de Jamet, Maxence jeune réalisateur de 17 ans, déjà récompensé 5 fois lors de festivals de court-métrages!





"ENTRE PARENTHESES"

6ème comédie présentée par les élèves de l'atelier théâtre de la compagnie ICI.Théâtre !

Les retrouvailles familiales fades et rituelles d'une fratrie, sont bousculées par l'arrivée d'un étrange amnésique. Une soirée où chacun va mettre sa vie entre parenthèses, le temps d'une réflexion... De là, la comédie trouve toute sa place, et les questionnements de chacun aboutissent à de véritables révolutions qui n'en finissent pas de nous distraire...

Salle Joseph Kessel, samedi 6 juin à 20h30 et dimanche 7 juin à 15h. Entrée libre, chapeau en fin de spectacle. Réservations conseillées au 06 95 20 37 22 - ici.theatre@free.fr - http://ici.theatre.free.fr

Des nouvelles de la bibliothèque



L'informatisation de la bibliothèque avance à grands pas! Aujourd'hui l'informatisation est opérationnelle pour les adultes et l'enregistrement des livres enfants avance rapidement. La gestion

pourra être entièrement informatisée à partir de l'été. Cela permettra une meilleure efficacité de l'enregistrement des prêts et des retours et une plus grande disponibilité de l'équipe des bénévoles pour échanger avec vous, vous informer, rechercher des documents et vous conseiller.

La bibliothèque municipale fonctionne en partenariat avec la bibliothèque départementale, ce qui nous permet de renouveler régulièrement les ouvrages que nous mettons à votre disposition. Pendant les congés scolaires de février, nous sommes allés emprunter à la bibliothèque départementale environ 400 nouveaux ouvrages. Cette opération sera renouvelée avant la fin de l'année.

De plus, grâce à l'accès au catalogue de la bibliothèque départementale nous pouvons réserver les ouvrages qui vous intéressent. Un système de navette nous permet d'être approvisionnés tous les 15 jours. N'hésitez pas à nous solliciter.

Nous vous proposons depuis quelques temps, en plus des ouvrages habituels, des CDs et quelques revues. Venez les consulter ou les emprunter.

Un fois par mois nous organisons des réunions avec nos lecteurs pour échanger sur nos lectures et nos coups de cœur. Nous vous y attendons le vendredi de 14h à 16h et le lundi de 20h30 à 22h30. Les dates sont affichées à l'entrée de la bibliothèque et mises à jour sur le site internet de la mairie à la rubrique « Loisirs/Bibliothèque ».

Le samedi 5 septembre à l'occasion de la journée des associations et artisans, la bibliothèque ouvrira ses portes de 10h à midi et de 14h à 18h, pour permettre à ceux qui le souhaitent de mieux nous connaître et de découvrir la grande variété de nos ouvrages. Des animations pour petits et grands (contes...) enrichiront ce moment de rencontre et de détente. Nous vous y attendrons nombreux.

Nous envisageons encore cette année une rencontre avec un écrivain pour un échange, lecture et dédicace. Nous attendons une confirmation pour la venue de Sophie Van der Linden, auteure notamment de « La fabrique du monde », « l'Incertitude et l'aube », le samedi 10 octobre.

Nous constatons cette année une baisse de la fréquentation de la bibliothèque, notamment par les enfants, et en particulier le mercredi, probablement due aux nouveaux rythmes de la semaine scolaire. N'hésitez pas à nous faire part de vos souhaits concernant les jours et heures d'ouverture, pour permettre à tous de profiter au mieux de la bibliothèque.

La bibliothèque municipale, gratuite et ouverte à tous, est à votre disposition

- Le mercredi de 14h30 à 16h30
- Le vendredi de 16h00 à 18h30
- Le samedi de 10h00 à 12h00

Vous pouvez joindre la bibliothèque :

- Par téléphone (aux heures d'ouverture) au 01 34 48 09 08
- Par email : bibliotheque.avernes@orange.fr

Pour l'équipe de la bibliothèque, Christine BESSODES.

Châteaux et châtelains du Vexin



Ecrit par José Gilles, féru d'histoire et de généalogie locales, ce nouvel ouvrage retrace l'histoire des châteaux de Vigny, Théméricourt, Frémainville, Rueil (à Seraincourt) et Villette (à Condécourt) (Tome 2A) et d' Avernes, Gadancourt, Hazeville, Guiry, Le Perchay Gouzangrez (Tome 2B). Ces ouvrages sont en vente à la mairie au tarif de 20€.

Agenda

Date	Manifestation	Organisateur	Lieu
5 mai	Repas	Amitié rencontre	J.Kessel
8 mai	Cérémonie et repas	Le Souvenir	J.Kessel
16 mai	Cabaret	Foyer rural	J.Kessel
26 mai	Repas dansant	Amitié rencontre	J.Kessel
29 mai	Fête des voisins		
30 mai	Boum des collégiens à confirmer	Comité des fêtes	J.Kessel
31 mai	Fête des mères	Comité des fêtes	
6 & 7 juin	Pièce de théâtre	Atelier théâtre	J.Kessel
18 juin	Sortie guinguette	Amitié Rencontre	
20 juin	Fête de l'école	Ecole & APEB	Ecole
21 juin	Brocante d'Avernes	Comité des fêtes & Foyer rural	
27 juin	Concert chorale	SIMMVO	Eglise

Environnement

Analyse de l'eau à Avernes au 13/02/2015

Paramètres analytiques	Valeur	Référence de qualité	
Ammonium (en NH4)	< 0,01 mg/L	< 0,1 mg/L	
Bactéries et spores (1)	5 – 0 n/mL		
Chlore libre *	< 0,05 mg/LCl2		
Chlore total *	< 0,05 mg/LCl2		
Conductivité à 25°C	713 µS/cm	200 à 1100 μS/cm	
Entérocoques /100ml-MS	0 n/100mL	0 n/100mL	
Escherichia coli /100ml -MF	0 n/100mL	0 n/100mL	
Température de l'eau *	11,2 °C	< 25 °C	
Turbidité néphélométrique	<0,3 NFU	< 2 NFU	
pH *	7,2 unités pH	6,5 à 9 unités pH	

⁽¹⁾ Bactéries aérobies revivifiables à 22°-68h (5n/mL), Bactéries aérobies revivifiables à 36°-44h (0n/mL), Bactéries et spores sulfitoréductrices (0n/mL),Bactéries coliformes (0n/mL)

Conclusions sanitaires : Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

 Conformité bactériologique : oui • Conformité physico-chimique : oui • Respect des références de qualité : oui Taux de déséthyl atrazine (dérivé de l'atrazine):

Date du prélèvement	Valeur	Référence de qualité	
9/9/2014	0.095 μg/l	< 0.100 μg/l	
9/12/2014	0.082 µg/l		

La propreté dans notre village

Vous avez un chien. Pour ceux qui n'ont pas de terrain, vous le sortez pour qu'il puisse faire ses besoins. Emmenez-le dans les chemins, surfaces enherbées hors du village, et ramassez les déjections. Il est très désagréable pour quelqu'un qui se promène dans notre village, de marcher sur des excréments. Soyez respectueux de notre environnement, de notre village, de nos Avernoises et Avernois. Merci.

Rappel sur l'interdiction des feux de végétaux

Les particuliers n'ont pas le droit de brûler leurs déchets ménagers à l'air libre. Les déchets dits "verts" produits par les particuliers sont considérés comme des déchets ménagers. À ce titre, il est notamment interdit de brûler dans son jardin : l'herbe issue de la tonte de pelouse, les feuilles mortes, les résidus d'élagage, les résidus de taille de haies et arbustes, les résidus de débroussaillage, les épluchures.

À savoir : les déchets verts doivent être déposés en déchetterie. Ils peuvent également faire compostage individuel.

Sanctions : Les services d'hygiène de la mairie peuvent être saisis lorsqu'une personne ne respecte pas l'interdiction. Brûler ses déchets verts dans son jardin peut être puni d'une amende pouvant aller jusqu'à 450 €.

À noter : les voisins incommodés par les odeurs peuvent par ailleurs engager la responsabilité de l'auteur du brûlage pour nuisances olfactives.

Bulletin municipal d'Avernes, Val d'Oise - Avril 2015

Comité de rédaction : D. Bailleux, E. Hibon, F. Maire, S. Poulain-Duval Contributeurs: D. Bailleux, C. Bessodes, D. Lesné, L. Maire, M.L. Tarlier, enseignantes de l'école

Photos: A. Cheilan, E. Hibon, C. Le Hetet, M.L. Tarlier, enseignantes

Impression: CHARTREZ, Saint Nicolas lez Arras

^{*} analyse faite sur le lieu du prélèvement